

PREAVIS DE GREVE POUR LES EXAMENS

Le SEA UNSA a déposé un nouveau préavis de grève à partir du 1er juin 2023 pour tous les agents ACB convoqués aux examens. Ce préavis pourrait être levé si les négociations engagées avec la DGER aboutissaient début juin.

Depuis cette année les discussions pour un nouveau protocole national ont bien repris, mais à l'aube de la période des examens nationaux, malgré des échanges nourris entre le SEA-UNSA et la Direction Générale, le compte n'y est toujours pas.

En effet à ce jour, contrairement au discours institutionnel, il n'y a toujours pas de cadre légal pour envoyer les ACB aux examens, selon notre analyse juridique étayée. Depuis plusieurs années nous notifions au Ministère que comme tout agent public, un ACB étant attaché à une entité publique autonome, si l'Etat désire l'employer pour faire passer des examens nationaux, il doit impérativement passer une convention entre les CFA/CFPPA et le Ministère en charge des examens.

Comme syndicat il nous appartient de signifier au Ministère que cette situation dénoncée depuis trop longtemps et symptomatique de la non-prise en compte de la situation des ACB depuis plus de 20 ans, est, malgré les efforts entrepris, toujours intolérable.

Le SEA-UNSA a toujours été des plus vigilant aux cadres réglementaires et législatifs qui régissent nos conditions d'emploi, de rémunération et de travail. Nous demandons ainsi que la DGER, pour le Ministère de la l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire nous entende et nous écoute plus particulièrement sur ce sujet, pour qu'enfin les ACB administratifs, formateur-enseignants et de vie scolaire puissent travailler sereinement, dans de bonnes conditions sécurisées par un cadre protocolaire national.

SEA-UNSA
Pôle CFA/CFPPA

Le Secrétaire Général
Didier FLEURY